

## 50 Questions sur la lecture

### 23 - POURQUOI AVEZ-VOUS ARRÊTÉ BESSÈGES ?

... C'est dire que les solutions dépassent la seule amélioration des structures existantes, conçues pour d'autres exigences...

...La solution dépend de la prise en charge de cet objectif par la collectivité tout entière et pour l'ensemble des aspects qui le constituent (...) Il reste à donner au seul dépositaire de la volonté populaire, l'élu, sa responsabilité. ... Parce qu'elle participe d'une manière ou d'une autre à leur élaboration ou à leur financement, la commune (entendons, la municipalité) est le meilleur partenaire capable de coordonner toutes les actions dans la définition d'une politique cohérente.

#### ***La Charte des Villes-Lecture***

*... d'où l'idée de politique communale de lecture, d'où l'idée de ville-lecture, c'est-à-dire de communes qui posent les problèmes de telle manière que l'organisation d'un séjour d'un groupe dans un centre de classes-lecture apparaisse comme une étape dans un déroulement de longue haleine...*

*... nous retenons le principe du fonctionnement d'un centre par département (...) animé par une équipe permanente, équipé de moyens modernes liés au livre, à la lecture et à la production d'écrits, participant à des actions en grandeur réelle, à des actions de formation, à la préparation et au suivi des séjours et des équipes, en liaison avec les autres centres pour la recherche et l'évaluation...*

#### ***Le Cahier des charges des Centres de classes-lecture.***

Depuis octobre 1988, plus de 200 municipalités ont travaillé avec notre Centre... 18 000 journées de formation par an ont été assurées... Des adultes, des enseignants, des enfants, des bibliothécaires, des vacanciers de l'EDF-GDF, des animateurs de la Ville de Paris, des élus, des chercheurs...

Robert Caron

***Bilan du CNCL septembre 1991***

Jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1991, nous avons assuré la plénitude de nos responsabilités financières (...). Dès l'origine, il s'est agi pour l'AFL, association à but non lucratif agissant sans aucune subvention, de mettre au point de nouvelles procédures de travail avec l'idée que la phase d'expérimentation terminée, une association locale prendrait le relais et assurerait la conduite de l'action au profit des enfants et des habitants du Gard.

#### ***Lettre du Président de l'AFL à M. le Maire de Bessèges***

*Il est créé l'Association Gardoise pour le Développement de la Lecture (AGDL)... Sont membres de droit de son Conseil d'Administration : le Président du Conseil Général, le Président du Conseil général, le Maire de Bessèges, ... Le CA est garant de la marche générale du Centre de Lecture...*

#### ***Extraits du projet de statuts de l'AGDL***

*Carence du politique. Nous nous heurtons aussi bien à une ignorance touchant aux problèmes de l'écrit et par voie de conséquence au peu d'intérêt qu'on y attache que, contradictoirement, à la méfiance que suscite un projet susceptible de remettre en cause l'appropriation du pouvoir par une minorité.*

Pierre Badiou

***La charrue avant les bœufs***

Le Centre National de Classes-Lecture de Bessèges est fermé. Le regret et l'amertume qu'on peut en éprouver sont tempérés par le fait que ce Centre a rempli son office. L'expérimentation qui y a été menée a permis d'explorer les possibilités qu'offre un stage intensif à destination d'enfants et d'adultes dans un lieu aménagé pour ce type particulier d'action en faveur de la lecture. À l'issue de ces trois années de fonctionnement expérimental, il a été possible de réunir les enseignements dans un cahier des charges sous forme de propositions à destination des personnes et des instances intéressées et prêtes à tenter l'aventure...

***Que sont les classes-lecture devenues  
décembre 1993***

Faudrait-il dire qu'il a manqué ici  
comme dans tant d'autres lieux une volonté politique ?

Jean-Pierre Bénichou

***Une politique globale***

## 24 - FAUT-IL RÉÉCRIRE CE TEXTE ?

À l'AFL maintenant, ils réécrivent les textes des enfants !

La rumeur

Définition : Après une préparation collective dans le comité de rédaction, les enfants écrivent, aussi bien qu'ils le peuvent, un article. Les adultes responsables du JOURNAL prennent le texte dans l'état où il se trouve, le travaillent pour lui donner le maximum d'efficacité sans trahir l'intention qu'ils perçoivent que l'enfant a choisie ni les moyens qu'il a utilisés. Ce qui paraît le lendemain magnifié par une mise en page professionnelle, c'est bien le produit d'un groupe de compétences hétérogènes. Un travail systématique est alors entrepris pour comparer entre leurs auteurs, l'état 1 et l'état 2 : les techniques se justifient quand l'enfant analyse les décalages... C'est dans cet espace que se trouve le sens des savoirs nouveaux à acquérir.

Le projet de Saint-Ambroix.

Mettre au point l'article pour le journal à la place des enfants ne vaut pas mieux de ce point de vue que le traditionnel canevas de rédaction. Ce n'est qu'en identifiant et en résolvant ses problèmes d'écriture qu'on peut apprendre à écrire. En matière d'enseignement de l'écrit, l'essentiel n'est pas le produit fini, de toute façon relatif, mais ce que les enfants ont appris à faire, ont appris sur leur faire en faisant, et en évaluant/re-mettant en chantier leurs essais avec leurs pairs.

Hélène Romian

### *L'écriture*

La fonctionnalité précède la technique ; ce qu'on a à apprendre, à faire, est intégré à un projet plus vaste qui marque la limite des savoirs actuels et la direction de leur développement. Le moment où on n'est plus autonome est visible dans l'ensemble du processus de production et le pas suivant est montré comme un investissement nécessaire, puis systématisé (...) Le prétendu respect de la production de l'enfant à l'école qui aboutit à ne pas intervenir n'est en fait que la conséquence du peu d'importance qu'on attache à ce qu'il fait.

Le journal ? une production unique d'un groupe délibérément hétérogène et dont tous les membres s'apprennent par leurs différences.

Jean Foucambert

### *Faut-il réécrire ce texte ?*

- Nous réécrivons toujours en présence des enfants et avec leur accord ; cette réécriture a deux fonctions : d'une part, elle fait entrer le texte de l'enfant dans l'écrit, il devient publiable et lisible par tous ; d'autre part, parce que l'enfant participe à la réécriture, il prend conscience de ce que c'est qu'écrire.

Jean-Paul Ferrier, Geneviève Dautry

***Le Coussens en plume***

La réécriture proprement dite advient dans le déroulement temporel d'une production collective donnant lieu à des textes, dans la construction théorique par différenciation, par opposition. La réappropriation d'un thème dans les diverses réponses textuelles n'est en rien le vol de la propriété de l'autre, sauf aux yeux de ceux qui pensent qu'il y a des gens qui ont le droit ou la fonction de penser et d'autres non. Apprendre à penser, c'est comme apprendre à forger, c'est apprendre un style ; et la plus haute subjectivité ne s'acquiert que dans la plus haute collectivité.

Françoise Kaltembach. De "Pasteur cartonne"  
comme circuit-court.

Une telle manière de faire ferait mieux sentir à tous combien l'écrit est un outil qui donne des prises sur ce qui se vit, qui pousse à établir des cohérences, qui construit des points de vue... Jean Foucambert. Le journal, organe d'une politique de lecture.

## 25 - POURQUOI Y AURA-T-IL SI PEU DE VILLES-LECTURE ?

Être Ville-lecture, c'est donc mesurer l'enjeu pour la démocratie comme pour l'économie, pour l'individu et pour la collectivité, de l'accès au savoir et à sa production.

***La Charte des Villes-Lecture***

La Ville-Lecture s'engage à créer et à faire fonctionner une Commission extra-municipale, groupe de pilotage qui définit et coordonne l'ensemble des actions...

***La Charte des Villes-Lecture***

Ville-Lecture, politique de lecture, des concepts et des propositions qui séduisent intellectuellement (parfois) les élus de tous bords. Mais ceux-ci partagent avec les parents les mêmes contradictions et ils se heurtent dans leur fonction politique au cloisonnement des affaires publiques... Ils savent aussi qu'un volontarisme qui n'est pas en prise avec un mouvement potentiel n'est pas payant électoralement.

Raymond et Rolande Millot

Non pas que cet objectif soit indifférent à des édiles assez convaincus de l'importance de la lecture pour y consacrer beaucoup d'efforts et d'argent alors qu'ils n'y sont guère sommés par leurs administrés ! C'est seulement que les raisons de l'engouement étonnant pour la lecture de bon nombre de responsables de la chose publique (engouement qui tend actuellement à diminuer, semble-t-il) sont d'un autre ordre et davantage dicté par l'air du temps et les préoccupations dominantes actuelles. On ne peut répondre de la même façon à l'exigence de lecture selon qu'on la destine à l'élargissement de la citoyenneté ou à la satisfaction des impératifs économiques.

Michel Violet

***Éditorial***

La question des alliances et des résistances n'a pas été traitée avec une attention suffisante : tout comme celle, plus large, des stratégies et des démarches à mettre en oeuvre pour transformer des pratiques scolaires et sociales. Une des limites de l'action de l'AFL est sans doute à voir dans l'insuffisance dans sa recherche sur les conditions de l'innovation.

Yves Parent

***Une politique globale de lecture***

Un geste qui inaugure, qui marque, qui engage !!! On l'attend encore ! Imaginez qu'un Maire décide de réunir pendant un week-end l'ensemble du Conseil Municipal pour une session d'information et de réflexion de tous les élus sur les enjeux de la lecture pour les années à venir...

C'est faire une mauvaise analyse des formes actuelles de démocratie bien avancée : un élu se doit de faire la politique pour laquelle il a été élu. Il a tout à redouter de ses idées personnelles. Mais pour que la ville devienne lecture, il faut que la municipalité y soit poussée par la volonté populaire. Aujourd'hui encore trop de maires hésitent de peur de ne pas être suivis.

Jean Foucambert

***Histoire d'une idée***

Point d'angélisme... nous savons bien que les institutions spécialisées ont un penchant naturel à revendiquer l'hégémonie dans le champ de leurs actions. Les invites à collaborer sont toujours ressenties par chacune comme l'intrusion des autres sur un territoire qui lui revient de droit et comme une ingérence critique dans sa manière d'agir. De là ces réactions défensives et pour le moins irrationnelles qui, en rendant indignes les éventuels partenaires, justifient les résistances et évitent d'afficher les véritables désaccords.

Michel Violet

***Éditorial***

Des divergences apparaissent bien lorsqu'il est question de "projet". Pour nous, il est ouverture et se veut cheminement. Mais pour tous ceux - et ils sont nombreux - qui ne conçoivent pas qu'on puisse apprendre en faisant, cette ouverture sur l'inconnu est angoissante et la tentation est grande de s'en remettre à la compétence d'un "technicien" enclin à mettre en oeuvre ce qu'on sait déjà faire.

Pierre Badiou

***Ville-lecture, l'affaire de qui ?***

Le projet de ville-lecture exprime cette volonté de passer par d'autres moyens que le livre pour toucher, sur les lieux de vie quotidiens, ceux qui n'ont pas acquis le statut labellisé d'utilisateurs d'écrit. Mais ce projet qui veut être une demande est vite transformé en objet. Il connaît ce que connaissent les projets globaux et locaux de lutte contre l'exclusion : le renvoi dans le champ dont ils sont issus. À des stratégies de concertations globales se substituent des logiques de gestion. Et l'on sait bien que l'innovation est d'abord histoires d'hommes et de femmes et non de théorie institutionnelle.

Gérard Sarazin

***Une utopie réaliste***